

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

N° : 14/31

Convocation le : 12 juin 2014

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 26 juin 2014

Publication : 26 juin 2014

Objet : attribution de subvention aux associations

L'an deux mil quatorze, le vingt juin, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI.

Absents : Olivier BURESI

Pouvoirs donnés par : Marie-Pierre BARTOLI, Martine CHIARELLI

Secrétaire de séance : Jérôme LEONETTI

Dans le cadre de sa politique d'aide aux associations le maire propose d'attribuer les montants suivants pour l'année 2014 :

- FRESC	1000 €
- REVES D'ECOLIER (Ecole de Serra di Ferro)	900 €
- ASSOCIATION A CAPANNEDDA	500 €
- RESEAU DE SANTE POLYVALENT SARTENAI TS ALTA ROCCA VALINCO	500 €
- VALINCO TARAVO TEAM	300 €
- AMICALE BRIDGE CLUB DE SERRA DI FERRO	200 €
- GYMNAS TIQUE CLUB DU VALINCO	100 €

Monsieur Jean-Baptiste SANTONI, membre actif de l'association A CAPANNEDDA, n'a pas pris part à la délibération.

Les autres membres du Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ses membres présents d'accepter sa proposition.

Les crédits correspondants seront prévus à l'article 6574.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.



Marie-Pierre BARTOLI Adjoint

